

**DELIBERTAION DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE du 05NOVEMBRE 2025**

2025/053

L'an deux mille vingt-cinq, le 05 novembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Anastasie régulièrement convoqué le 29 octobre 2025, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Gilles TIXADOR, Maire.

PRESENTS : MM TIXADOR Gilles – CHABAUD Laurent – M. FABRE Alain – Mme HURLIN Régine – M. HIBSCHELE Jean-Marc – Mmes ARNAUD GIBOULET Sophie - BAECKER Sybille - SCHMITT Marie-Gil – DE CORO - MM AUBIN Dimitri - COULON Daniel – BECHARD Alain - NEVEU James - M. REBUFFAT Jacky

ABSENTS EXCUSES : Mmes FOURES Josiane - POULLET Danielle – PANAFIEU Blandine - MENALDO KEBDANI Nadia -- MM ALTIER Jonathan

PROCURATIONS :

Mme POULLET à M. TIXADOR
 Mme FOURES à Mme HURLIN
 Mme PANAFIEU à M. CHABAUD
 Mme MENALDO KEBDANI à M. REBUFFAT J.

Soit 18 votants

Soit 18 votants

OBJET : Attribution marché des assurances

Le conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de monsieur le Maire qui rappelle que les contrats d'assurances arrivent à échéance le 31 décembre 2025,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le code de la commande publique,

VU le code des assurances,

VU la consultation lancée le 1^{er} août 2025 pour le renouvellement des contrats d'assurances pour les 3 lots suivants :

- Dommages aux biens
- Responsabilité civile
- Flotte automobile,

CONSIDERANT les critères d'analyse des offres :

1. Valeur technique : 0.6
2. Prix, conditions financières : 0.4

Porte des Gorges du Gardon - Site classé

CONSIDERANT le rapport d'analyse des offres réalisé par le cabinet AFC CONSULTANTS, mandaté par la commune pour l'assister dans le déroulement de la consultation, qui présente les 3 offres proposées par la SMACL et 1 offre présentée par GROUPAMA. L'analyse établit que la SMACL présente des offres intéressantes pour chacun des 3 lots, et propose de retenir ces offres.

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité,

ARTICLE 1 : d'attribuer, à compter du 1^{er} janvier 2026, les 3 lots du marché de renouvellement des contrats d'assurances, à la SMACL - 141 avenue Salvator ALLENDE – 79 031 NIORT Cédex 9, société qui a présenté des offres intéressantes pour la commune, aux montants suivants :

Lot 1 Dommage aux biens : 8 417.00 €

Lot 2 Responsabilité civile : 2 263.00 €

Lot 3 Flotte automobile : 2 292.56 €

ARTICLE 2 : d'autoriser le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de la présente délibération,

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire

Gilles TIXADOR

